



# Organisation et horaires hebdomadaires, filières générale et technologique

## EN SECONDE

Rue Fromenteau  
BP 369  
85603 MONTAIGU Cedex

Tél: 02 51 45 33 00  
Fax: 02 51 46 42 11

ce.0851390z@ac-nantes.fr  
<http://vinci.paysdelaloire.e-lyco.fr>



### UN TRONC COMMUN POUR TOUS

Français .....	4h
Histoire-géographie .....	3h
LV1 et LV2 .....	5h30
Mathématiques .....	4h
Physique-chimie .....	3h
Sciences de la vie et de la terre .....	1h30
Education Physique et Sportive .....	2h
Enseignement Moral et Civique .....	0h50
Accompagnement personnalisé .....	2h

### DES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION POUR DÉCOUVRIR DE NOUVELLES DISCIPLINES

En plus des enseignements communs, les élèves choisissent deux enseignements d'exploration d'1h30 par semaine. Ces enseignements visent à faire découvrir aux élèves des champs disciplinaires (connaissances et méthodes), leur apprendre à identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire, les préparer à choisir une série en première en leur donnant des éléments d'information sur les filières de l'enseignement supérieur. Le choix d'un enseignement d'exploration ne conditionne pas l'accès à une série déterminée du cycle terminal.

**Choix des enseignements d'exploration :** les lycéens choisissent obligatoirement deux enseignements, dont un dans le domaine de l'économie, Sciences économiques et sociales (SES) ou Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG). Tous les élèves doivent en effet acquérir une culture économique pour comprendre les grands enjeux du monde actuel.

Les autres enseignements d'exploration comprennent :

- Des enseignements à vocation scientifique et technologique : Méthodes et pratiques scientifiques (MPS), Sciences de l'ingénieur (SI) ou Création et innovations technologiques (CIT) ou Information et Création Numérique (ICN)
- Des enseignements à vocation littéraire : Littérature et Société (LS) ou Italien LV3. Pour l'Italien LV3 l'horaire hebdomadaire est de 3 heures.
- Des enseignements à vocation artistique : Création et Activités Artistiques – Arts visuels (CAA)



### À noter :

Si l'élève est motivé par la découverte du secteur technologique, il a la possibilité de combiner deux enseignements d'exploration (Création et Innovation technologiques (CIT), Sciences de l'Ingénieur (SI)) : l'enseignement d'exploration de l'économie reste obligatoire.

Les élèves affectés pour suivre un enseignement Création et Culture Design (6h) n'ont pas d'autre enseignement d'exploration à choisir.

### DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Les élèves peuvent aussi opter pour un enseignement facultatif (3h hebdomadaires), en plus des enseignements d'exploration, au choix parmi : Éducation Physique et Sportive, Arts Plastiques ou Théâtre.

Les enseignements facultatifs seront dispensés à condition qu'ils accueillent un effectif suffisant et pour partie en dehors des horaires compatibles avec les transports scolaires.

### LA SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS ET LES DNL ESPAGNOL ET ITALIEN

Les élèves peuvent être affectés dans l'établissement dans une section européenne en anglais. La discipline non linguistique enseignée dans cette section est l'histoire géographie à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix de la section européenne prime celui du 2<sup>ème</sup> enseignement d'exploration qui peut être contraint. Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Pour tous les élèves de seconde, une discipline non linguistique SVT en espagnol et Histoire-Géographie en italien est proposée lors de l'inscription.

### L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Les horaires de LV1 et de LV2 sont globalisés. Cela favorise la mise en place de groupes de compétences. Les groupes de compétences permettent de moduler temporairement les enseignements. L'objectif poursuivi est de mieux gérer l'hétérogénéité des compétences des élèves. Les groupes sont centrés sur une activité langagière dominante que l'on souhaite renforcer chez les élèves tout en prenant appui sur une ou plusieurs autres activités langagières dans laquelle les élèves ont plus de facilités.

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un accompagnement personnalisé est intégré dans l'emploi du temps des élèves à raison de 2h par semaine.

En seconde, il comprend des activités variées, parmi lesquelles :

- une remédiation aux élèves qui rencontrent des difficultés ;
- un approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées ;
- une aide méthodologique ;
- une aide à l'orientation.

Ces activités peuvent donner lieu à des travaux et projets interdisciplinaires.

